



Demande d'aménagement N°002

Catégorie : Noir - **Orange** - Jaune

Date de la demande du cycliste : 17-04-2007

Demande envoyée à : Mairie de St-Maur

Date de soumission : 19 Avril 2007

Date de réponse :

Date de réalisation :

Place au vélo à St-Maur

Président : Roger PRISO

39, rue Baratte Cholet

94100 St-Maur

Tél. : 09 50 23 31 23

Mél : place.au.velo@free.fr

Web : <http://mdb94.org/>

Demande d'aménagement cyclable

Commune : St-Maur

Lieu : Passerelle de la Pie, côté St-Maur (Quai de la Pie)

Problème ou Proposition :

En allant vers Créteil, l'escalier qui mène à la Passerelle rend la progression périlleuse pour les cyclistes, mais interdit également l'accès des fauteuils roulants (personnes à mobilité réduite).

Proposition Place au Vélo à St-Maur

● **La mise en place d'un plan incliné** (comme il en existe sur beaucoup de passerelles franchissant la Marne telle la passerelle de Halage à St-Maur) permettrait de résoudre ce problème

Photos et schémas :

Photo : l'absence de plan incliné est préjudiciable aux cyclistes et aux fauteuils roulants

